



Fédération de la Publicité



Communiqué de presse

La branche de la publicité négocie un accord de branche sur les harcèlements au travail

Paris, le 27 novembre 2020 - Les harcèlements au travail qu'ils soient moraux, sexuels, les violences sexistes, l'emprise psychologique sont des sujets bien réels sur lesquels tous les partenaires sociaux de la branche (organisations syndicales de salariés et organisations professionnelles d'employeurs) souhaitent s'investir et agir.

Une réunion de négociation extraordinaire de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) a eu lieu le 6 novembre dernier. Cette démarche inédite pour notre branche professionnelle a été l'occasion d'échanger tous et toutes ensemble sur les difficultés liées aux harcèlements et au sexisme dans le monde de la publicité. Les partenaires sociaux sont unanimes pour s'emparer du sujet et aboutir à un accord de branche sur toutes les formes de harcèlements et de violences au travail.

Les membres de la CPPNI se sont fixé un calendrier de négociation afin d'aboutir à un accord dans les meilleurs délais. D'ici la mi-décembre chaque organisation est appelée à faire ses propositions. Cet accord de branche ne se contenterait pas de simples rappels à la loi, mais se traduirait par des actions concrètes qui seraient mises en place par les partenaires sociaux de la branche.

Avoir un accord de branche sur les harcèlements et les violences au travail est une manière de montrer que toutes les entreprises et toutes les organisations syndicales font de ce sujet une priorité. Il est temps que tous et toutes en prennent conscience pour qu'enfin une dynamique se mette en place.

En attendant que l'accord de branche aboutisse, nous rappelons que la loi et le code du travail s'appliquent et nous invitons les victimes à ne pas rester seules. Elles peuvent en parler à leurs représentants syndicaux, leurs élus ou leurs référents harcèlement.

Contacts presse :

- AACC : Loraine RONCIN - 01 47 42 27 26 - Ironcin@aacc.fr
- CFE CGC : Patrick BIHOREAU - 06 77 95 66 45
- F3C CFDT : Marie BUARD - 06 59 55 69 39 - mbuard@f3c.cfdt.fr
- SNPEP/FO. Thierry NOLEVAL - 06 60 35 84 25 fosnpep@gmail.com
- SNPTV : Lola ROMEO - 06 79 10 69 77 - pubtv@snptv.org
- SNPub-CFTC : Frédéric BARRÉ - 06 70 48 06 10 - fbarre@snpub-cftc.org
- UNIREL : Valérie SÉGARD - 06 22 13 57 72
- UNSA Spectacle et Communication : Faboula SISSOKO - 06 51 05 89 57 - spect@unsa.org
- UPE : Stéphane DOTTELONDE - 01 47 42 16 28 - s.dottelonde@upe.fr
- Vae Solis : Clémence NAIZET - 01 53 92 80 17 - clemence.naizet@vae-solis.com